

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION N° B_2026_47

PROJET « CONVERSATIONS CARBONE » DEDIEES AUX ELUS

Date de la convocation
22/09/2026

Le 29 septembre 2026 à 9h30, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à Treignac (19), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	x				
CAVITTE Pascal					
DELIBIT Sandra					
LAFRIQUE Philippe	x				
MICHON Marie-Hélène		G. BARAT	X		
SERRE Françoise		P. LAFRIQUE	X		
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	2		4	8

Collège Départemental

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe	x				
	CORNELISSEN Jacqueline	x				
	PETIT Christophe		J. CORNELISSEN	X		
23	DEFEMME Catherine					
	MARTIN Valéry					
87	LARDY Brigitte			x		
	TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	1		3	6

Collège Intercommunal et Communal

Communautés de Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe	X				
CGS	CAGNON Olivier	X				
PV	DELEFOSSE Laurent	X		x		
VMM	LEGRAIN Olivier		S. BEZEAU	X		
	TOTAL = 4 x 1 voix chacun	3	1		4	4

Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	BEAUMONT Didier	X				
	BEZEAU Sophie	X				
	HORNEBECK Catherine	X				
	POUYAUD Bernard		C. HORNEBECK	X		
	WORINGER Frédéric	X				
23	BERTRAND Frédéric	X				
	MASSON Sylvie	X				
87	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				
	TOTAL = 8 x 1 voix chacun	7	1		8	8
	TOTAL EPCI et communes	10	2		12	12

Participaient également à la réunion des salariés du PNR :

Madame Juliette GIOUX (Directrice)
Guillaume RODIER, Olivier HUET, Véronique GIESSLER



6108 StratégieClimat

Charte de Parc 2018-2033 :

Axe 2 – Millevaches, territoire en transition

Valoriser les ressources en accompagnant les mutations de la société et de son environnement

Orientation 6 : Devenir un territoire à énergie positive

Mesure 28 : S'approprier les enjeux énergétiques du territoire

Axe 3 – Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur

Promouvoir et partager un territoire attractif et innovant

Orientation 7 : Transmettre les savoirs du territoire

Mesure 34 : Concourir à la formation des acteurs du territoire

Le rapporteur, Jean-Pierre BOSDEVIGIE, expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'Article L. 333-1 du Code de l'environnement relatif aux Parcs naturels régionaux ;

Vu la délibération n°2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux ;

Vu le décret n° 2018-1247 du 26 décembre 2018 portant classement du parc naturel régional de Millevaches en Limousin (région Nouvelle-Aquitaine) ;

Vu les statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional de Millevaches en Limousin ;

Vu la délibération n°C_2026_12 du Comité syndical du 1er juillet 2026 concernant la délégation d'attribution au Bureau syndical et au Président ;

Considérant :

- Les mesures 28 et 34 de la Charte de Parc 2018-2033 ;

- L'engagement du Parc sur les thématiques de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la sensibilisation et la formation des élus.

Contexte :

Portées par l'association Négawatt, les « Conversations Carbone » constituent une méthode originale et conviviale pour accompagner les personnes dans le changement durable vers un mode de vie moins émetteur en carbone. Elles ont la particularité d'allier une expertise technico-pratique et un savoir-faire psychologique poussé, appliqué au climat.

Les élus communaux et intercommunaux jouent un rôle majeur dans la prise en compte des enjeux de transition écologique et sociale sur les territoires, que ce soit dans les relations avec les citoyens et dans les décisions de politique publique locale. Ils représentent l'un des publics cibles de la stratégie climat du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (PNRML).

Description du projet :

Le projet de Conversations Carbone « spécial élus » propose l'animation de groupes locaux composés d'élus, sur les sujets de transition écologique. Il vise un changement d'échelle pour faire face collectivement à l'urgence climatique. Le cœur de la démarche consiste à faire émerger des groupes d'élus motivés pour porter les sujets de transition écologique au sein de leur territoire.

Proposée par l'ADEME, la formation d'un binôme d'agents du Parc, permettra d'acquérir des **compétences et un savoir-faire d'accompagnement au changement** nécessaire à l'animation de **cycles de Conversations Carbone « spécial élus »** sur le territoire. Le coût de la formation est pris en charge partiellement par l'ADEME.

Un cycle de Conversations Carbone comprend 6 ateliers de 2 heures organisés sur une période d'environ 4 mois pour un groupe de 6 à 10 personnes, encadré par 2 animateurs spécifiquement formés. Ces ateliers participatifs combinent données factuelles, discussions de groupe, activités à faire en groupe, en binôme, ou à réaliser chez soi.

Ce dispositif s'inscrit totalement dans les objectifs de la Charte de Parc. La montée en compétences des élus du territoire favorisera l'implication des communes dans la construction et l'application du plan d'actions qui découlera de la stratégie climat en construction par le Parc.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses	Recettes
Reste à charge de la formation de deux agents à l'animation des Conversations carbone 'spécial élus'	Autofinancement PNRML*
1000 €	1000 €
1000 €	1000 €

**Notons qu'une pré-demande de subvention FEDER Nouvelle-Aquitaine est en cours d'instruction. En cas de retour positif, la dépense serait prise en charge à 100%.*

Un premier cycle de Conversations carbone sera proposé courant octobre aux élus communaux du secteur de Meymac (Alleyrat, Ambrugeat, Davignac, Maussac, Meymac, Pérols-sur-Vézère, Saint-Angel). D'autres cycles seront ensuite animés autour des autres villes-portes du Parc ou en fonction des demandes spécifiques de communes intéressées.

Proposition :

Il est proposé aux membres du Bureau :

- de valider la formation d'un binôme à l'animation des Conversations Carbone 'spécial élus' ;
- de valider le premier secteur d'animation des Conversations Carbone sur le secteur de Meymac ;
- d'autoriser le Président à :
 - solliciter les financements correspondants au plan de financement le plus favorable ;
 - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution de la présente action et à engager les dépenses correspondantes ;
 - signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération ;
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice concerné, au chapitre correspondant.

LE BUREAU SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de valider la formation d'un binôme à l'animation des Conversations Carbone 'spécial élus' ;
- de valider le premier secteur d'animation des Conversations Carbone sur le secteur de Meymac ;
- d'autoriser le Président à :

- solliciter les financements correspondants au plan de financement le plus favorable ;
- prendre toute décision concernant la passation et l'exécution de la présente action et à engager les dépenses correspondantes ;
- signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération ;
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice concerné, au chapitre correspondant.

Collèges	Valeur voix	Présents	Votants	Voix pour	Voix contre	Abstention
Régional = 6	2	2	4	8		
Départemental = 6	2	2	3	6		
Communes = 8	1	7	8	8		
EPCI = 4	1	3	4	4		
TOTAL = 24		14	19			

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus
 Pour Extrait certifié conforme
 Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente
 délibération a été transmise en
 Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre
 du contrôle de légalité le
 Et qu'elle a été affichée le

